

CARNET DE SYNTHÈSE

Atelier Environnement

L'Assemblée citoyenne de Paris est une instance délibérative et permanente issue des 9000 préconisations de la Conférence de Consensus portée par la Ville en 2019. Elle a pour objectif de créer un espace de délibération citoyenne permettant aux habitants de participer directement à la fabrique des politiques municipales.

Composée de 100 membres tirés au sort sur listes électorales pour 12 à 18 mois et indemnisés pour leur participation, l'Assemblée citoyenne recueille la voix des parisiens afin de mettre les sujets qu'ils jugent prioritaires à l'agenda politique de la Ville de Paris.

Innovation démocratique majeure, cette instance fonctionne en auto saisine et dispose de prérogatives robustes : définition de questions d'actualité et soumission de vœu en Conseil de Paris (CP), mais également possibilité de soumettre l'adoption d'une délibération citoyenne au vote du CP.

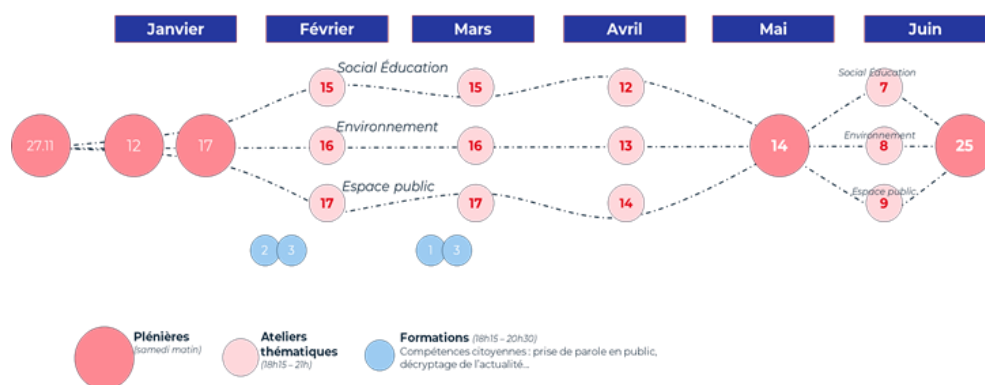
Lancée en novembre 2021, ses membres sont répartis en trois thématiques : social – éducation ; environnement ; espace public.

Au cours de cette première phase de travail, les membres se sont rencontrés à trois reprises en plénière et à trois reprises en ateliers thématiques. Lors de la plénière du 12 janvier, chaque atelier a déterminé les objets de travail prioritaires à travailler dans les premiers mois.

Ce carnet de synthèse est celui de l'Atelier « **Environnement** », qui s'est réuni le 16 février, 16 mars et 13 avril 2022. Celui-ci contient l'état de la réflexion du groupe à date.

1. Qui nous sommes

L'atelier « Environnement » se compose de 15 femmes et 12 hommes, âgés de 17 à 87 ans et issus de 14 arrondissements. Nous nous sommes réunis à trois reprises ; au mois de février, mars et avril. Ceci est la version intermédiaire de notre carnet de synthèse, présentée dans sa première version à la plénière du 14 mai, puis dans sa version définitive à la plénière du 25 juin 2022.



2. Ce sur quoi nous avons travaillé, nos priorités

Les priorités de notre groupe ont été définies lors de la plénière du 12 janvier 2022, les deux axes sur lesquels nous avons décidé de travailler sont :

- La rénovation thermique / énergétique des bâtiments, des logements (panneaux solaires, collecteurs de pluie...).
- La végétalisation des espaces - publics et privés, notamment du bâti - dans un objectif de rafraîchissement, d'accroître une politique de développement des espaces verts, etc.

3. Qui nous avons rencontré(s) / Visites / Apports d'information

Au cours de la plénière du 12 janvier, **Yann FRANÇOISE**, Responsable de la division énergie, climat et économie circulaire à la Direction de la Transition écologique et du Climat est venu présenter à l'Assemblée les objectifs poursuivis par la Ville de Paris en matière d'écologie.

Au cours de la plénière de restitution du 17 janvier, nous avons pu échanger avec la Maire de Paris, Madame **Anne HIDALGO** et son Adjointe en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public, Madame **Anouch TORANIAN**, ainsi que :

- Monsieur **Jacques BAUDRIER** - Adjoint à la maire de Paris, en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti.
- Monsieur **Patrick BLOCHE** - Adjoint à la maire de Paris, en charge de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages et du Conseil de Paris.
- Madame **Colombe BROSSEL** - Adjointe à la maire de Paris, en charge de la propreté de l'espace public, du tri et de la réduction des déchets, du recyclage et du réemploi.

Nous nous sommes ensuite retrouvés à trois reprises en groupe et avons rencontré différents interlocuteurs, afin qu'ils nous éclairent sur nos objets de travail.

Le 16 février, nous avons rencontré **Pierre-Yves**

DAYRIES, Secrétaire général du Conseil des Générations Futures (CGF), ainsi que trois membres de cette assemblée :

Delphine GOATER co-présidente du CGF, **Angélique SOULEZ-MARIGNY** co-présidente du collège des salariés et **Nicolas GRENIER** co-président du collège des parisiennes et des parisiens et rapporteur « Paris ville verte 2030 ». Ces derniers sont venus nous présenter la dernière production du Conseil, qui préconise notamment de préserver le corridor écologique qu'est la petite ceinture parisienne.

Nous avons ensuite pu discuter avec **Patricia PELLOUX**, directrice adjointe de l'Apur (Agence parisienne d'urbanisme) et **Yann FANCH VAULEON**, chef de projet paysagiste à l'Apur. Ces derniers sont venus nous présenter le rapport de l'Agence sur la végétalisation des espaces publics et privés à Paris

Le 16 mars, nous avons visité l'Académie du Climat, installée dans l'ancienne Mairie du IV^e arrondissement. Nous nous sommes par la suite retrouvés dans la « pépinière » de l'Académie où **Nathalie CHAZALETTE** Architecte, Directrice de programme Passerelle Transition Écologique à la Direction Constructions Publiques et Architecture et **Frédéric DELHOMMEAU** Directeur habitat et rénovation à l'Agence Parisienne du Climat sont venus nous présenter les différentes possibilités de rénovation énergétique pour les bâtiments parisiens.

Le 13 avril, nous avons rencontré le Groupe de Recherche et d'études sur l'Environnement et le Climat (GREC) Francilien. La structure a été présentée par son coordinateur, **Jean-Jacques PERRIER**, puis nous avons pu échanger avec **Luc ABBADIE**, Professeur d'Écologie à Sorbonne Université, Directeur de l'Institut de la transition environnementale et **Christine AUBRY**, ingénieure agronome, Docteure en agronomie (AgroParisTech) sur les possibilités d'adaptation de l'espace urbain aux grands enjeux écologiques actuels. À l'issue de cette discussion, le GREC nous a proposé de leur soumettre un ou deux objets d'étude, auquel nous réfléchissons actuellement.

Au cours de ces séances, nous avons également travaillé à l'aide de documents, nous avons en particulier travaillé avec les présentations de l'Apur, de l'Agence parisienne du climat et le rapport du Conseil des Générations Futures. Nous remercions l'organisation d'avoir pu nous faire rencontrer l'ensemble de ces élu.es, experts et agents de la Ville de Paris.



© Elian Belon / Ville de Paris.

Le groupe Environnement à l'Académie du Climat

4. Ce que l'on retient et nos questions à la Maire de Paris

Nous avons commencé à établir nos priorités dès le mois de février, dont voici la liste :

- Nous souhaitons tout d'abord sensibiliser le public/la population locale à la végétalisation et surtout à son entretien.
- Notre groupe souhaite mieux connaître, mais surtout mieux faire connaître les dispositifs pour encourager la rénovation thermique des bâtiments.
- Nous aimerions travailler à la végétalisation de la ville et à l'éducation des habitant.es sur le sujet.
- Enfin, nous souhaitons travailler en accord avec l'urgence des enjeux et des besoins ; en hiérarchisant/sélectionnant les objectifs de nos deux objets de travail (rénovation thermique et végétalisation).

À l'issue de notre atelier de mars, Madame la Maire de Paris a proposé aux trois ateliers de l'Assemblée citoyenne de lui adresser une question en vidéo. Après concertation et révision de nos priorités, nous avons décidé de poser la question suivante à Mme HIDALGO :

Notre question à la Maire :

- Concernant la rénovation énergétique des bâtiments, nous avons bien conscience de la nécessaire massification à entreprendre pour atteindre les objectifs du plan climat de la ville ; nous avons donc deux questions suite à ce constat : comment rendre obligatoire la rénovation des immeubles, en commençant par les plus énergivores, et quelles seront et quelles sont les aides pour cela ?
- Seconde question : la multiplication des acteurs ne nuit-elle pas à la massification de ces rénovations ?
- Troisième question : dans le cadre de la végétalisation et d'un enseignement populaire, pourquoi ne pas planter des arbres fruitiers et des légumes, permettant ainsi également une gratuité alimentaire ?

5. Nos premières idées, propositions, envies d'approfondissement

En avril, nous avons travaillé à développer les sujets sur lesquels nous souhaitons émettre des propositions concrètes. Nous ciblons ainsi une préoccupation majeure :

- Notre groupe se préoccupe des aspects socio-économiques, de lien social, ainsi que sanitaire qu'impliquent les questions thermiques (tant climatiques que domestiques) et aimerait travailler sur **un rapport de préconisations à destination de l'exécutif sur la rénovation thermique des bâtiments et la végétalisation (bâtiments et espaces publics confondus)**, deux grands axes permettant de lutter contre le réchauffement urbain et climatique identifiés au cours de nos rencontres.

Nous choisissons ainsi de ne pas mettre la question alimentaire au centre de notre travail, jugeant que l'autonomie alimentaire totale est complexe à mettre en place. En végétalisant plus dans la Ville de Paris, nous prévoyons cependant qu'une partie des végétaux à intégrer devraient être des comestibles.

Le sujet de la rénovation thermique est essentiel pour l'ensemble du groupe : les solutions sont à portée de main mais peu de logements semblent

être rénovés pour le moment. Nous souhaitons continuer à travailler la question des moyens financiers et des leviers que nous pourrions actionner pour améliorer la dynamique de l'isolation thermique à Paris.

Au sujet de la végétalisation, nous souhaitons travailler sur des lieux stratégiques, tel que les alentours du périphérique. Nous aimerions également que notre travail puisse aboutir à la création de nouvelles normes pour les bâtiments et l'espace public parisiens (espace verts / végétalisation systématiquement associés aux nouvelles constructions, « débitumisation »...).

6. Nos questions, nos interpellations, nos besoins pour la suite (auditions, informations, etc.)

Notre groupe partage quelques doutes quant à la régularité de son travail. Nous nous questionnons sur l'éventualité de travailler plus régulièrement, pour celles et ceux qui le peuvent. Nous connaissons les modalités de notre tirage au sort, représentatif, mais questionnons tout de même notre représentativité, en tant qu'assemblée de seulement 100 personnes :

Pour mener à bien notre action, nous aimerions créer plus de lien avec les parisiens, par exemple en captant l'opinion d'autres parisiens que les seuls membres de l'Assemblée citoyenne. Nous nous sentirions ainsi pleinement investis de notre rôle de citoyens parisiens représentatifs de toute la Ville. Nous souhaiterions également disposer de plus de moyens de communication vers l'extérieur. Enfin, nous aimerions partager notre sujet avec le groupe espace public, afin d'obtenir leur avis et expertise sur la question que nous soulevons.

Nous aimerions pouvoir nous entretenir avec un certain nombre d'acteurs, parmi lesquels, en priorité, des militants écologistes, notamment sur les sujets de la végétalisation (agroforesterie en toiture par exemple) ou encore sur l'écologie urbaine. Nous sommes aussi intéressés par les associations d'envergure plus large telles que Greenpeace. Nous aimerions également organiser une table ronde avec les élus parisiens qui se saisissent des thématiques de l'environnement : aussi bien des élus de la majorité que de l'opposition. Cela nous permettra d'avoir une meilleure perception des

enjeux politiques sur les sujets que nous souhaitons traiter. Enfin, nous aimerions rencontrer des syndicats de copropriété, des bailleurs sociaux, de gros propriétaires fonciers et de bâti (SNCF/RATP/AP-HP...) et des architectes pour connaître les freins qu'ils rencontrent au sujet des rénovations thermiques des bâtiments. Nous aimerions aussi auditionner un représentant du Ministère en charge du logement, un paysagiste privé et des égoutiers de la Ville pour diversifier les avis.

Nous sommes enfin conscients de notre méconnaissance de l'environnement réglementaire et législatif sur nos objets de travail. Parmi les données nous intéressant, nous souhaiterions savoir s'il existe un recensement des toits végétalisés à Paris, ainsi que des logements facilement végétalisables (toits plats). Nous souhaiterions également mieux connaître le cadre réglementaire et législatif encadrant les procédures de végétalisation et d'isolation des logements. Nous pourrions prendre exemple sur le cahier des charges d'un écoquartier pour l'étendre à toute la ville par exemple...